



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG



MOTION

**Réinstauration du régime de chômage partiel pour cas de force majeure
Covid-19**

Luxembourg, le 27 janvier 2021
Dépôt : Marc Spautz
Groupe politique CSV
P2 4445

La Chambre des Députés,

Considérant que de nombreuses entreprises continuent à pâtir de la crise actuelle,

Que le besoin de disposer de liquidités se fait de plus en plus sentir,

Que des entreprises continuent à exprimer leur désarroi en raison de la liquidation trop lente des indemnités de chômage partiel,


Que cette situation risque d'avoir des répercussions néfastes sur l'emploi en général, mais également sur le salarié pris individuellement dont l'employeur n'est plus à même d'honorer ses engagements financiers,

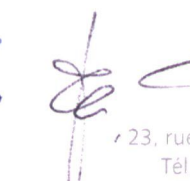
Qu'il importe dès lors de revoir les modalités de paiement des indemnités du chômage partiel actuellement en vigueur,

Rappelant à cet égard que durant la première phase de la pandémie, le gouvernement avait mis en place un système d'avances en matière de chômage partiel appelé chômage partiel pour cas de force majeure Covid-19,

Invite le Gouvernement,


à réinstaurer pour les mois à venir le régime du chômage partiel pour cas de force majeure Covid-19


M. Spautz


F. FISCHEN


Georges Mischo
23, rue du Marché-aux-Herbes | L-1728 Luxembourg
Tél.: (+352) 466 966-1 | Fax: (+352) 22 02 30
www.chd.lu


KRES


M. HAESDONCK